

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNEGROUPEMENT DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIERES
SERVICE DES FINANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

P.V. N° 103
Dossier N° 7

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU les articles L 2312-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif au Débat d'orientations budgétaires et Rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2019,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- De donner acte de la tenue du Débat d'orientation budgétaire 2019 ;
- D'approuver le Rapport sur les orientations budgétaires ;
- D'approuver au sein du Rapport d'orientations budgétaires sa partie « rapport sur l'évolution des ressources et des charges prévisibles du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne » comme répondant aux conditions de l'article L1424-35 du Code général des collectivités territoriales ;
- De prendre en compte la clôture au 31 décembre 2018 des deux budgets annexes du restaurant administratif et du service Hébergement du Centre de formation de Gurcy-le-Châtel, ainsi que les régies de recettes s'y rapportant et leur intégration pour 2019 au budget principal du SDIS 77 des deux budgets annexes ainsi que les régies de recettes s'y rapportant, après accord de Madame le Payeur départemental ;
- D'approuver le montant de la contribution de fonctionnement du Département pour 107 200 000 €, celui de la subvention d'investissement pour 4 600 000 €. Les contributions des communes et des EPCI représenteront un total de 19 246 953 €.

La Présidente du Conseil d'administration

Isoline GARREAU-MILLOT